Image not found or type unknown

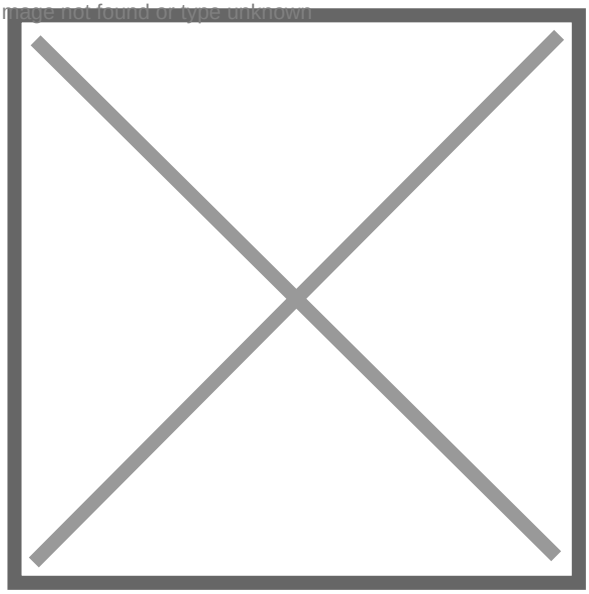

Résiliation de contrat de location par le baîlleur

Par **papa22**, le **05/05/2010** à **17:42**

Bonjour,

Je suis expatrié et vient d'être licencié (motif économique) par mon employeur en France. Je dois revenir cet été en France avec ma famille.
Ai-je la possibilité -compte-tenu des circontances - de récupérer mon appartement en location (fin de baîl 2012) pour y résider ? sous quel délai ? quelle est la procédure à suivre ?

Merci pour votre éclairage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés